

DECLARATION du SNUIPP FSU 45 CAPD 19 mai 2020

Monsieur le Directeur Académique,

Siégeant aujourd'hui en Commission Administrative Paritaire Départementale pour traiter de sujets ordinaires, nous ne pouvons pas omettre la situation exceptionnelle que vit notre pays actuellement et, plus particulièrement l'Éducation Nationale.

Le SNUIPP FSU déplore un manque d'homogénéité et donc, de visibilité quant à la réouverture des écoles au niveau national et par voie de conséquence, au niveau local. Cette situation génère un malaise important tant parmi les élèves et leur familles que chez nos collègues et offre une gestion de crise, peu maîtrisée, au grand public.

Comment un protocole sanitaire de 54 pages-peut-il garantir un retour serein en classe ? Nos collègues se rendent bien compte de la très grande difficulté voir de la non-faisabilité de ce retour en classe sur le terrain.

Concernant la situation à Orléans :

Alors que le lundi 4 mai, le maire d'Orléans, en accord avec la hiérarchie de l'Éducation Nationale, se disait prêt pour une reprise pour les élèves jeudi 14 mai dans les écoles orléanaises, il annonce le lendemain mardi 5 mai par voie de presse la date du mardi 12 mai. Certains IEN transmettent cette information brute comme étant un ordre.

A cette occasion, Monsieur le Directeur Académique, nous vous avons interpellé. A ce jour, vous ne nous avez pas répondu et n'avez pas non plus agi pour rappeler les prérogatives de l'Éducation Nationale.

Le fait que vous ayez été empêché d'agir constitue une situation humiliante pour les personnels (IEN, Directrice·s, Adjoint·es...etc.), et également stressante pour les élèves et leurs familles dégradant de fait la qualité du Service Public de l'Éducation Nationale. Les Fonctionnaires d'Etat n'ont pas à obéir à un maire, cela traduit un véritable dysfonctionnement.

D'ailleurs, depuis la mairie d'Orléans semble considérer les directrice·s comme du personnel municipal.

Dans cet épisode lamentable, il y a instrumentalisation de l'École Publique dans une campagne électorale où le maire d'Orléans représentant du parti présidentiel cherche à se faire réélire.

Monsieur le Directeur Académique quand allez-vous pouvoir réagir afin d'essayer de mettre un terme au malaise grandissant (dont l'ampleur a été rarement observée par le passé) de nos collègues soumis aux ordres des maires ?

Concernant les promotions à la Hors Classe, nous actons le taux de 17% de promus parmi les promouvables ce qui avait été signé dans les accords PPCR. Cependant le choix de départage à l'ancienneté de corps en lieu et place de l'AGS est inacceptable car il remet en cause les finalités du PPCR au détriment de nos collègues ayant effectué une partie de leur carrière comme instituteurs partant prochainement à la retraite

La crise actuelle a montré que les enseignants étaient capables de s'adapter, de s'autoformer, et ce, avec leur propre matériel informatique et connexions internet personnels (ce qui serait inconcevable dans une entreprise privée).

Les salaires des enseignants du 1er degré étant parmi les plus faibles d'Europe, il est grand temps de penser à leur revalorisation.

De plus en plus de collègues nous interrogent chaque semaine sur la rupture conventionnelle, sur la démission : beaucoup ne croient plus en leur métier, sont fatigués et ne souhaitent pas continuer ainsi pour les 10, 15 ou 20 ans leur restant à travailler. Cette situation nouvelle nous inquiète beaucoup...

Enfin, comme nous l'avons déjà exprimé et comme la crise actuelle en montre tout l'intérêt, nous sommes particulièrement attachés à la démocratie paritaire. Il serait particulièrement mal venu que le gouvernement poursuive ses projets de destructions dans ce domaine si fondamental.